

**DÉCISION DU PRÉSIDENT
DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION ET D'AMÉNAGEMENT
TECH-ALBÈRES**

OBJET : DECISION PORTANT PASSATION D'UN MARCHÉ PUBLIC

Marché de maîtrise d'œuvre :

**Opération de travaux d'aménagement du correc de la Rompuda
au niveau du hameau de Las Illas sur la commune de Maureillas-las-Illas**

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération du Comité Syndical n°2023/22 Réf.04/12-05 actualisant les délégations du comité syndical au Président ;

Considérant la nécessité de conclure un marché public de maîtrise d'œuvre pour une **opération de travaux d'aménagement du correc de la Rompuda au niveau du hameau de Las Illas sur la commune de Maureillas-las-Illas** ;

Vu la procédure de publicité et de mise en concurrence mise en œuvre et les offres reçues ;

Considérant que l'offre de la société **ARTELIA** est la « mieux disante » en application des critères de jugement des offres définis dans la consultation ;

DECIDE

Article 1: De conclure un marché public de maîtrise d'œuvre pour une **opération de travaux d'aménagement du correc de la Rompuda au niveau du hameau de Las Illas sur la commune de Maureillas-las-Illas** avec la société **ARTELIA**. La durée de ce marché est fixée à 24 mois.

Le montant de la tranche ferme correspond à 53 562,50 € HT.

Les tranches optionnelles seront débloquées, si nécessaire, au cours de l'opération.

Le montant des tranches optionnelles 1, 3 et 4 correspondent respectivement à : 2 212,50 € HT, 5 355 € HT et 3 092,50 € HT.

Le montant des tranches optionnelles 2 et 5 sera défini ultérieurement, en fonction des travaux envisagés.

Le montant total des prestations engagées dans le cadre de ce marché (tranche ferme + tranches optionnelles) ne pourra dépasser la somme de 215 000 € HT.

Article 2: Madame La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision.

Pour expédition conforme

**Le Président
Alexandre PUIGNAL
Maire de Les Illas**

